



PROJET D'APPUI ET DE VALORISATION DES INITIATIVES ENTREPRENARIALES DES FEMMES ET DES JEUNES (PAVIE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CINQ (5) MEDIAS AUDIOVISUELS PRIVES)

Référence de l'accord de financement : N° 2000200003405

N° d'Identification du Projet : N° P-SN-100-008

1- Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût de la mise en œuvre du PAVIE et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt, pour financer les contrats de services de cinq (5) médias audiovisuels privés pour la couverture et la diffusion des activités dudit projet.

2- Les services prévus au titre de ces contrats comprennent la couverture et la diffusion des activités d'actualités et de communication du PAVIE/DER qui doivent être réalisées par cinq (05) médias audiovisuels privés, pour une période d'un (1) an.

3- La DER/FJ invite les médias audiovisuels privés à présenter leur candidature, en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les médias audiovisuels privés intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans la production et la réalisation de missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les médias audiovisuels privés peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC).

5- Les médias audiovisuels privés intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h 00 mn à 17 heures.

6- Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le **09 septembre 2021 à 16 heures précises** et porter expressément la mention « Sélection de cinq (5) médias audiovisuels privés pour la couverture et la diffusion des activités d'actualités et de communication du PAVIE/DER ».

Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées par courrier électronique ou à l'adresse suivante : [bayedjiga.diagne@der.sn](mailto:bayedjiga.diagne@der.sn) et copie à [babacar.ndiaye@der.sn](mailto:babacar.ndiaye@der.sn)

Boulevard Saint Louis X Des Ecrivains, Immeuble Djarraf, auprès de l'Assistante du Coordonnateur des Moyens généraux, 3<sup>ème</sup> étage, appartement C, Tél. 33 859 22 00, Point E, Dakar.